

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chambly, tenue à la mairie de Chambly, le 11 décembre 2018, à 16 h.

À laquelle assemblée sont présents mesdames les conseillères Julia Girard-Desbiens, Alexandra Labbé et Paula Rodrigues, messieurs les conseillers Serge Gélinas, Mario Lambert, Luc Ricard et Richard Tetreault formant quorum sous la présidence de monsieur Jean Roy, maire suppléant.

Sont également présents monsieur Michel Larose directeur général, madame Annie Nepton directrice générale adjointe et Me Sandra Ruel, greffière.

Monsieur le maire, Me Denis Lavoie est absent lors de cette séance.

Une période de questions a été tenue conformément à la Loi.

1. Acceptation de l'avis de convocation

2018-12-491

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Richard Tetreault

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Luc Ricard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal accepte l'avis de convocation tel qu'il a été soumis.

Adoptée

2. Adoption des prévisions budgétaires 2019 non consolidées

2018-12-492

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Richard Tetreault

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Luc Ricard

ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal procède à l'adoption des prévisions budgétaires 2019 non consolidées prévoyant des revenus de fonctionnement de 43 040 910 \$ et des dépenses équivalentes.

Les prévisions budgétaires non consolidées se détaillent comme suit :

Activités financières de fonctionnement	Non consolidées
Revenus	\$
Taxes foncières générales et tarification	34 813 495
Paiements tenant lieu de taxes	808 546
Services rendus aux organismes municipaux	1 575 644
Loisirs et culture	1 297 826
Droits sur les mutations immobilières	1 800 000
Autres revenus (permis, amendes, intérêts)	1 465 195
Transferts gouvernementaux	1 280 204
Total des revenus	<u>43 040 910</u>
Dépenses	
Administration générale	6 539 476
Sécurité publique	7 031 779
Transport	6 325 495
Hygiène du milieu	6 202 503
Santé et bien-être	247 322
Urbanisme et développement	1 555 814
Loisirs et culture	7 114 752
Frais de financement	1 257 234

Remboursement de la dette à long terme	5 891 535
Remboursement au fonds de roulement	875 000
Total des dépenses	<u>43 040 910</u>

Les différents taux de taxe prévus pour 2019 sont sommairement les suivants:

Le taux de base est fixé à 0,6712 du 100 \$ de la valeur portée au rôle d'évaluation.

Les taux particuliers de la taxe foncière générale pour chacune des catégories sont les suivants :

	Du 100 \$ d'évaluation
Catégorie résiduelle :	0,6712 \$
Catégorie des immeubles de six logements et plus :	0,7503 \$
Catégorie des immeubles industriels :	1,9632 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels :	1,5667 \$
Catégorie des terrains vagues desservis :	1,2048 \$
Catégorie des immeubles agricoles :	0,6712 \$

La tarification pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères est établie comme suit :

Tarif par unité résidentielle	112 \$
Tarif par unité commerciale et industrielle	168 \$

La tarification pour l'enlèvement et la disposition des matières recyclables est établie comme suit :

Tarif par unité résidentielle	54 \$
Tarif par unité commerciale et industrielle	54 \$

La tarification pour l'enlèvement et l'élimination des matières organiques est établie comme suit :

Tarif par unité résidentielle	90 \$
Tarif par unité commerciale et industrielle	135 \$

La tarification pour le service d'eau potable est établie comme suit :

Tarif par unité résidentielle	119 \$
Tarif pour les unités commerciales et industrielles	au compteur

Monsieur le conseiller Mario Lambert demande le vote :

<u>Pour :</u>	<u>Contre :</u>
Julia Girard-Desbiens	Alexandra Labbé
Paula Rodrigues	Mario Lambert
Serge Gélinas	
Luc Ricard	
Richard Tetreault	

Adoptée sur division

3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021

2018-12-493

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Richard Tetreault

APPUYÉ PAR madame la conseillère Julia Girard-Desbiens

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation 2019-2020-2021 qui totalise les sommes suivantes :

<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
18 617 000 \$	21 169 500 \$	5 582 000 \$

Adoptée

4. Publication d'un document explicatif du budget 2019

2018-12-494

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Richard Tetreault

APPUYÉ PAR madame la conseillère Paula Rodrigues

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal autorise la publication d'un document explicatif sur le budget 2019 dans l'édition du mois de février 2019 du bulletin municipal L'Écluse et que cette publication soit distribuée gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Ville, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée

5. Levée de la séance

2018-12-495

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Richard Tetreault

APPUYÉ PAR madame la conseillère Paula Rodrigues

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la séance de l'assemblée extraordinaire du 11 décembre 2018, à 16 h 31, soit levée.

Adoptée

Jean Roy, maire suppléant

Me Sandra Ruel, greffière